

Lévesque, Claudette

De: Isabelle Thibeault <thibeault.acefsom@consommateur.qc.ca>
Envoyé: 12 septembre 2018 10:37
À: Greffe
Objet: Interfinancement

Référence : dossier R-4057-2018

Bonjour,

La proposition de hausse tarifaire uniforme d'Hydro-Québec dans le dossier R-4057-2018 est inacceptable puisqu'elle contribue encore une fois à réduire l'interfinancement des tarifs d'électricité des familles québécoises.

Depuis 2006, les familles paient plus que leur part de la croissance des coûts de l'électricité. C'est injuste et contraire au Pacte social.

Je demande à la Régie de ne reconnaître que la stricte progression des coûts des clients résidentiels dans la hausse de tarif qu'elle approuvera pour 2019.

Bien à vous,

ISABELLE THIBEAULT / conseillère budgétaire
ACEF du Sud-Ouest de Montréal

6734, boul. Monk, 2^e étage
Montréal (QC) H4E 3J1
Tél.: 514-362-1771 poste 224
Télé.: 514-362-0660



thibeault.acefsom@consommateur.qc.ca
www.consommateur.qc.ca/acef-som



Pensez à la planète, imprimez ce message si nécessaire seulement

Ce message et les fichiers qui y sont joints peuvent contenir des informations confidentielles. Si ce message vous est parvenu par erreur, nous vous prions de l'effacer sans effectuer de reproduction et d'informer l'expéditeur. Merci de votre collaboration.

This message and any attached files may contain confidential information. If you have received this message in error, please delete it without making any copies whatsoever and notify the sender. Thank you for your assistance.